

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION



Conseil en Gestion de Patrimoine
30 rue de Sarliève – 63800 Cournon d' Auvergne
Téléphone : 0473350804 FAX : 0473353068 E-mail : contact@mga-patrimoine.com Site : www.mga-patrimoine.com
SARL au capital de 125 770 euros RCS Clermont-Ferrand : 484612916

Statuts légaux et autorités de tutelle

La société « **MGA** » est immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 07005581. Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome> au titre des activités réglementée suivantes :

- **CIF (Conseiller en Investissements Financiers)** enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (**AMF**), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75 082 Paris Cedex 02 et adresse internet : www.amf-France.org
- **IAS (Intermédiaire en Assurance)** : catégorie courtier type B
- **IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements)** : catégorie courtier et mandataire à titre non exclusif

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont placées sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), adresse courrier : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09 et adresse internet : <http://www.acpr.banque-France.fr/accueil.html>

La société est par ailleurs :

- **Titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce n° T 452** délivrée par la Préfecture du Puy de Dôme. La société ne peut recevoir aucun fonds, effets ou valeurs.

La société « **MGA** » dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF**, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances. Elles sont souscrites auprès de AIG Europe Limited, Tour CB 21, 16 place de l'Iris, 92400 Courbevoie, sous le n° de police 2 401.395 / RD00026600L – OC10000014.

	CIF	IAS	IOBSP	IMMOBILIER
RCP	600 000 €	2 000 000 €	800 000 €	150 000 €
Garantie Financière				110 000 €

La société « **MGA** » s'est engagée à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF** disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr.

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
AGEAS	Assureur	Intermédiaire	Commissions
ALLIANZ	Assureur	Intermédiaire	Commissions
ALTO INVEST	Société de gestion	Démarchage	Commissions
CARDIF	Assureur	Intermédiaire	Commissions
CORUM CONVICTIONS	Société de gestion	Démarchage	Commissions
GENERALI PATRIMOINE	Assureur	Intermédiaire	Commissions
INTERINVEST	Société de gestion	Intermédiaire	Honoraires
I PLUS	Promoteur	Intermédiaire	Honoraires
PERIAL PLACEMENTS	Société de gestion	Démarchage	Commissions
SWISSLIFE	Assureur	Intermédiaire	Commissions
THEMA	Assureur	Intermédiaire	Commissions
VIE PLUS	Assureur	Intermédiaire	Commissions

Le nom des autres compagnies avec lesquelles la société « **MGA** » a un accord sera communiqué sur simple demande.

Mode de facturation et rémunération de la société « MGA »

Une lettre de mission validera le niveau de rémunération et le mode de facturation de la société « MGA » de la façon suivante :

- Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser les produits, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est a maximum de 60%* de ceux-ci.
Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

* représente ici la rémunération maximale en taux des frais de gestion, perçu par un conseiller / intermédiaire de la part d'un partenaire et sur un client.

- Le client est informé que des honoraires seront facturés forfaitairement selon la prestation fournie (tarif horaire de 150 € HT).

Traitement des réclamations

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté par courrier (30 rue de Sarliève 63800 Courmon d'Auvergne), par téléphone (04 73 35 08 04) ou par mail (contact@mga-patrimoine.com).

Adresse du Médiateur de l'Anacofi : Médiateur de l'Anacofi, 92 rue d'Amsterdam, 75009 Paris

Adresse du Médiateur de l'AMF : Mme Marielle Cohen-Branche, Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02

Votre conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accusé réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Fait en deux exemplaires, le

Nom et signature(s) client(s)

Nom et signature conseiller